



A, le

Gabriel Haure
IMA
Place
64 Coarraze

CONVENTION DE MINI-STAGE 2017/2018

Accueil au **Lycée des Métiers d'Art** dans le cadre des actions pour l'orientation

Entre les soussignés :

Etablissement scolaire
.....
Représenté par
En qualité de

et **Le Lycée des Métiers d'Art**
Design - Mobilier - Décoration
Représenté par **M. Thierry LABORDE**
En qualité de **PROVISEUR**

L'élève : NOM Prénom Date de naissance/...../.....
Classe
Régime dans l'établissement actuel : 1/2-pensionnaire Externe Interne
Adresse
Représenté(e) légalement par
Tél élève : Tél responsable :
Mail responsable :

Il est convenu ce qui suit :

1) L'élève fera un mini-stage dans le cadre des actions pour l'orientation au **Lycée des Métiers d'Art** de Coarraze.

2) Ce stage a pour but de sensibiliser l'élève à l'enseignement professionnel, de l'aider à approfondir ses motivations en matière d'orientation et de lui offrir l'accès à l'information sur les formations dans le cadre de la construction d'un projet personnel.

3) L'élève se rendra au **Lycée des Métiers d'Art** par ses propres moyens et se présentera à la Vie Scolaire en arrivant.

3) Le mini-stage se déroulera :

Date : le

Horaire : de à

Présence à l'internat le(s) soir(s) suivant(s) :

5) Il suivra les cours de Travaux Pratiques conformément aux renseignements donnés ci-dessous.

- Ebénisterie
- Sculpture ornementale
- Tapisserie décoration
- Etude et Réalisation d'Agencement

6) Pendant la durée du stage, le stagiaire demeure sous statut scolaire. Il est soumis au règlement intérieur (à consulter sur le site internet du Lycée) du **Lycée des Métiers d'Art** en particulier en matière de sécurité et d'horaires.

7) Le stagiaire participera, dans les limites légales, aux activités du **Lycée des Métiers d'Art**. Il ne devra en aucun cas manipuler des machines dangereuses (qui coupent et/ou qui tranchent). Pour les ateliers d'Ebénisterie et de Sculpture, veuillez apporter des chaussures de sécurité et une blouse (port obligatoire) si vous en avez, à défaut un prêt par le lycée sera effectué.

8) L'élève est assuré par le contrat de son établissement (collège, lycée, autres - fournir une attestation d'assurance),

Compagnie **Numéro**

Dans le cadre Projet Personnel/Education et Orientation, pour les journées et stages régis par la présente convention.

En cas d'accident survenu à un élève stagiaire, soit au cours du travail, soit au cours du trajet, le Proviseur du **Lycée des Métiers d'Art** s'engage à prendre toutes dispositions utiles. L'établissement du stagiaire et ses parents seront immédiatement prévenus.

9) En dehors des horaires et périodes fixés à l'article 4 de la présente convention, le stagiaire ne sera plus sous la responsabilité ni du **Lycée des Métiers d'Art**, ni de l'établissement scolaire d'origine.

10) Toute difficulté rencontrée au niveau du comportement, du respect du règlement intérieur du **Lycée des Métiers d'Art**, de l'absence de l'élève, sera portée à la connaissance du Responsable de l'Etablissement d'origine. En cas de fautes graves, le Proviseur du **Lycée des Métiers d'Art** est en droit de mettre fin au stage, en le signalant immédiatement au Responsable de l'Etablissement d'origine.

11) La présence au mini-stage est obligatoire. Toute absence devra être justifiée le jour même auprès du Proviseur du **Lycée des Métiers d'Art** et auprès du Responsable de l'Etablissement d'origine.

12) Tarifs d'hébergement et de restauration :

(*à régler en espèces ou par chèque à l'ordre du Lycée des Métiers d'Art de Coarraze)

Etablissement d'origine Qualité du Mini stagiaire	Lycée public et Erea d'Aquitaine	Collège, Etablissement privé ou Lycée hors aquitaine
EXTERNE	repas du midi : 3,80 €uros* Dîner + Nuitée + petit-déj 13,59 €uros*	repas du midi 3,80 €uros* Dîner + Nuitée + petit-déj 13,59 €uros*
DEMI- PENSIONNAIRE	repas du midi : Facture adressée à l'établissement d'origine Dîner + Nuitée + petit-déj 13,59 €uros*	
INTERNE	Facture adressée à l'établissement d'origine	

Lycée des Métiers d'Art

6, av Carmel LASPORTES
64800 COARRAZE
05 59 61 03 21

Le Proviseur



Etablissement d'origine du stagiaire

Principal / Proviseur

Le représentant légal

L'élève